

**République Française**  
**Département**  
**SEINE ET MARNE**

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais  
Séance du Jeudi 1 Avril 2021

L'an 2021 et le 1 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de MONCEL Hugues Maire

Présents : M. MONCEL Hugues, Maire, Mmes : BROSSIER Amélie, CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, MASSYN Caroline, MM : GALLICE Nicolas, JAIRE Jean-Claude, POZO Nicolas,

Excusés ayant donné procuration : Mme LECHARME-BENOIST Sylvie donne procuration à Mme MASSYN Caroline, M. BROSSIER Olivier donne procuration à Mme MASSYN Caroline, M TRIPET Philippe donne procuration à Mme BROSSIER Amélie.

Excusés : Mme FOREST Christiane, M. SIMON Cédric

Absents : Mme CHARTIER Magali

Secrétaire de séance : Mme DE SOUSA MARQUES Anne

Date de la convocation : Jeudi 25 Mars 2021

Date d'affichage : 25/03/2021

## **SOMMAIRE**

Vote du compte de gestion 2020 du budget d'eau et de l'assainissement  
Vote du budget primitif 2021 du budget de l'eau et de l'assainissement  
Admission en non-valeur au budget de l'eau et de l'assainissement  
Vote du compte de gestion 2020 du budget du lotissement des casseaux  
Vote du budget primitif 2021 du budget du lotissement des casseaux  
Autorisation à effectuer une demande d'emprunt au budget du lotissement des casseaux  
Vote du compte de gestion 2020 du budget de la commune  
Vote du budget primitif 2021 du budget de la commune  
Vote des taux 2021  
Vote des subventions aux associations 2021  
Admission en non-valeur au budget de la commune  
Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable année 2020  
Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif année 2020  
Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif année 2020  
Désignation et numérotage Zone Industrielle  
Création du 47 avenue de la gare  
Création de rues et numérotation Hameau de Barnonville  
Convention de délégation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) entre la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing et la commune de Beaumont-du-Gâtinais  
Convention quinquennale de disponibilité opérationnelle et de formation sans subrogation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours  
Achat terrain Maison de Retraite (jardin ruelle des clos)  
Refus de transfert de compétence PLU à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 février 2021 à l'unanimité

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du compte de gestion 2020 du budget d'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget de l'eau et de l'assainissement qui fait apparaître :

- un excédent de 93 353,12€ à la section d'investissement,
  - un déficit de 1 543,03€ à la section de fonctionnement
- Soit un excédent global de 91 810,09€.

**A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 1\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du budget primitif 2021 du budget de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 qui a été étudié par la commission des finances le 27 mars 2021.

Ce budget s'équilibre à :

- 347 655,00€ à la section d'investissement,
- 245 000,00€ à la section d'exploitation.

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont contribué à la préparation des budgets.

**A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 2\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Admission en non-valeur au budget de l'eau et de l'assainissement

La trésorerie de Nemours présente une liste de sommes à admettre en non-valeur au budget de l'eau et de l'assainissement pour un montant de 922,57€.

**A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 3\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du compte de gestion 2020 du budget du lotissement des casseaux

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget du lotissement des casseaux qui fait apparaître :

- un excédent de 64 769,67€ à la section d'investissement,

**A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 4\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du budget primitif 2021 du budget du lotissement des casseaux

Arrivée de Monsieur SIMON Cédric à 18h34.

Arrivée de Madame LECHARME-BENOIST Sylvie à 18h45.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 du lotissement des casseaux qui a été étudié par la commission des finances le 27 mars 2021.

Ce budget s'équilibre à :

- 414 860,67€ à la section d'investissement,
- 585 000,00€ à la section de fonctionnement.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 5\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Autorisation à effectuer une demande d'emprunt au budget du lotissement des casseaux

Dans le cadre des travaux de voirie et de réseaux pour la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement, il est nécessaire d'emprunter 200 000,00€ (sur 5 ans si les terrains se vendent rapidement) et de prévoir une ligne de trésorerie de 100 000,00€.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'emprunt auprès de plusieurs organismes bancaires.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 6\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du compte de gestion 2020 du budget de la commune

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2020 du budget de la commune qui fait apparaître :

- un déficit de 349 330,33€ à la section d'investissement,
  - un excédent de 418 777,62€ à la section de fonctionnement
- Soit un excédent global de 69 447,29€.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 7\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du budget primitif 2021 du budget de la commune

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 de la commune qui a été étudié par la commission des finances le 27 mars 2021.

Ce budget s'équilibre à :

- 653 555,00€ à la section d'investissement,
- 1 028 286,00€ à la section de fonctionnement.

Le budget a été très compliqué à élaborer car beaucoup de travaux ont été réalisés à l'investissement en 2020 à cause du COVID.

Toutes les dotations n'ont pas été reçues.

La part départementale perçue ne permet de compenser la totalité de la perte suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Certains élus demandent pourquoi l'article 6534 est beaucoup plus élevé que l'année dernière.

Les indemnités des élus ayant augmenté, leurs cotisations sociales seront plus importantes.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : abstentions : 0 )**  
**réf : 8\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote des taux 2021

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
**réf : 9\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote des subventions aux associations 2021

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention des associations communales.

Après discussion, il est décidé que seules les demandes formulées avant la date du conseil municipal seront prises en compte. Si certaines subventions devaient être demandées après le vote du budget, elles feraient l'objet d'une subvention exceptionnelle.

Monsieur POZO Nicolas précise que l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers sera certainement dissoute dans l'année.

La dépense sera enregistrée à l'article 6574 du budget primitif 2021.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
réf : 10\_01\_04\_2021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Admission en non-valeur au budget de la commune

La trésorerie de Nemours présente une liste de sommes à admettre en non-valeur au budget de la commune pour un montant de 341,40€.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
réf : 11\_01\_04\_2021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable année 2020

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable année 2020.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
réf : 12\_01\_04\_2021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif année 2020

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif année 2020.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
réf : 13\_01\_04\_2021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif année 2020

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif année 2020.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**  
réf : 14\_01\_04\_2021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Désignation et numérotage Zone Industrielle

Monsieur le Maire propose de donner un nom de rue et de numéroté les terrains de la zone industrielle.

Monsieur le Maire propose le nom : Zone Industrielle

Les numéros pairs seront sur la droite en rentrant dans la zone industrielle et les numéros impairs à gauche.

**A l'unanimité (pour : 11 contre : 1 abstentions : 1 )**  
réf : 15\_01\_04\_2021

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Création du 47 avenue de la gare

Des administrés résidant Route de Boësses se plaignent d'un problème récurrent de distribution de courrier, les facteurs confondant le chemin et la route de Boësses.

Cette habitation étant située dans le prolongement de l'avenue de la gare, il apparaît plus cohérent de changer l'adresse de cette habitation.

Monsieur le Maire propose de donner le numéro 47 de l'avenue de la gare à cette habitation.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**

**réf : 16\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Création de rues et numérotation Hameau de Barnonville

En 2018, le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Municipal avait décidé de nommer les rues du Hameau de Barnonville afin de faciliter les interventions des services d'incendie et de secours ainsi que la distribution du courrier.

Il avait été décidé de donner des noms de céréales aux rues et de numéroter au mètre linéaire.

Madame BROSSIER Amélie demande si les changements d'adresse seront payants pour les administrés.

Monsieur le Maire propose les noms de rues suivants :

- rue du blé,
- rue de l'orge,
- rue de l'avoine,
- rue du seigle,
- rue du tournesol.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**

**réf : 17\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Convention de délégation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) entre la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing et la commune de Beaumont-du-Gâtinais

La Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing propose le renouvellement de la convention de délégation de gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Monsieur le Maire indique l'éventualité de l'ouverture du centre de loisirs pendant les deux semaines des petites vacances scolaires.

Monsieur POZO Nicolas demande si des enfants du Loiret (communes limitrophes) peuvent être accueillis. Il est répondu que les habitants de toutes les communes peuvent être accueillis, une grille tarifaire est adaptée en fonction de la commune de résidence.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**

**réf : 18\_01\_04\_2021**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Convention quinquennale de disponibilité opérationnelle et de formation sans subrogation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Monsieur le Maire présente une convention de disponibilité opérationnelle et de formation sans subrogation pour les sapeurs-pompiers volontaires employés par la commune. Cette convention permet de sauver la caserne de Beaumont-du-Gâtinais. Il s'engage à mettre un agent disponible par jour.

Les trois agents concernés auront le droit de s'absenter sur leur temps de travail en étant rémunéré en parallèle par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**

**réf : 19\_01\_04\_2021**

### **OBJET DE LA DELIBERATION :**

Achat terrain Maison de Retraite (jardin ruelle des clos)

La Mairie souhaite acheter un jardin appartenant à la Maison de Retraite et situé ruelle des clos, cadastré AD 306 d'une superficie de 399m<sup>2</sup> afin d'aménager un terrain pour le VTT.

Le prix d'achat est de 1,50€/m<sup>2</sup>. Les frais d'achat sont à prévoir.

Maître DAVEZIES se chargera de la vente.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**

**réf : 20\_01\_04\_2021**

### **OBJET DE LA DELIBERATION :**

Refus de transfert de compétence PLU à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing

La Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing propose que les communes refusent le transfert de la compétence PLU vers la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire précise que Monsieur HYEST Jean-Jacques, Maire de La Madeleine sur Loing et Président de la Communauté de la Communauté de Communes refuse également le transfert.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0 )**

**réf : 21\_01\_04\_2021**

### **COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR (1er octobre 2020)**

Monsieur le Maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption en vertu de la délégation reçue par le conseil municipal en date du 01/10/2020. Il en résulte que le Maire est tenu de procéder à une information récapitulative des déclarations d'intention d'aliéner déposées et des décisions de préemption ou de non-préemption. Nous avons reçu une déclaration d'intention d'aliéner qui concerne :

- la parcelle AB105. Il a été décidé de ne pas exercer notre droit de préemption,
- les parcelles AB14, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 92, 94, 97 e AD221. Il a été décidé de ne pas exercer notre droit de préemption,
- la parcelle AD367. Il a été décidé de ne pas exercer notre droit de préemption,

### **AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:**

- Monsieur HYEST Jean-Jacques pense que la compétence eau et assainissement ne sera pas transférée à la Communauté de Communes en 2026.
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Seine-et-Marne s'est tenue le 25 mars pour examiner un dossier de demande de travaux en site classé sur la commune (projet éolien de la société INNERGEX).
- La réalisation du parc éolien suit son cours.
- Maison de retraite : 1 cas positif dans le personnel. Toute la maison de retraite est reconfinée.
- A compter du 1<sup>er</sup> juin, une infirmière va s'installer dans les locaux de la maison de retraite.
- Une cabine de téléconsultation va être mise en place par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Elle permettra de rencontrer « en visio » un médecin généraliste 3 ½ journées par semaine et par la suite des spécialistes (podologue, anesthésiste...). Un agent communal sera en charge de l'accueil des patients et de la désinfection des locaux et appareils. Madame MASSYN Caroline demande si la commune peut percevoir des aides pour le salaire à verser. Un aménagement sera nécessaire pour séparer l'emplacement de la cabine et le bureau d'accueil, dans l'ancien local des jeunes. Un devis a été demandé à l'entreprise COUTÉ ; il s'élève à 2 500 €HT.
- Monsieur le Maire indique qu'il faudra matérialiser les emplacements réservés à la mairie et à la téléconsultation suite le parking de la mairie.
- Monsieur POZO Nicolas demande si des plaintes ont été déposées par des administrés d'autres communes concernant le cirque et la santé des animaux. Monsieur le Maire indique qu'il a reçu des courriers d'associations et d'administrés. Il a demandé aux services gestionnaires de débrancher

l'alimentation électrique de la salle polyvalente, du branchement forain et de la borne de recharge des véhicules électriques.

Les habitants de plaignent : insulter, chiens agressifs, souffrance des animaux, tous les arbres sont morts. Il demande également où en est le projet de la piste cyclable. Monsieur le Maire précise que le projet est en attente. Lorsque la déviation pour les engins agricoles derrière le cimetière sera terminée, il faudra voir quelle somme est restante pour envisager sa réalisation.

La séance est levée à 21h20

MONCEL Hugues Maire



